



Guide d'enseignement

Sciences neurologiques Épilepsie et monitoring EEG

Qu'est-ce que le **MONITORING EEG**?

Afin d'adapter votre traitement pour l'épilepsie ou avant d'envisager une chirurgie, il est important de bien connaître le type de malaise que vous faites.

Bien que très utile au diagnostic, un électroencéphalogramme (EEG) régulier permet l'enregistrement de l'activité électrique de votre cerveau pour une période de 30 minutes seulement. Pour bien décrire vos malaises et adapter votre traitement, nous devons connaître cette activité sur une plus longue période de temps ainsi que votre comportement durant ces malaises.

Pour ce faire, nous procédons à un enregistrement en continu de l'activité électrique de votre cerveau par EEG en même temps que nous vous observons par un enregistrement vidéo et audio et ce, 24h sur 24 durant votre hospitalisation. C'est ce que nous appelons le « Monitoring EEG ».

Pour effectuer ce monitoring EEG, vous devrez être hospitalisé dans une chambre munie de l'équipement requis.

Attente de l'hospitalisation

Une fois que l'examen est prescrit par votre neurologue, vous serez inscrit sur la liste d'attente pour une admission à l'unité des Sciences neurologiques au P-3000 de l'hôpital Enfant-Jésus.

Soyez prêt à tout moment ! Dès qu'un lit est disponible, nous vous appellerons. Souvent, un court préavis vous est donné (2 jours avant).

Avisez votre famille et votre employeur que vous êtes en attente de cette hospitalisation. Préparez votre transport.

Lors de l'admission

Vous serez admis dans une chambre équipée de matériel pour l'EEG et l'enregistrement (caméra et micro). L'infirmière vous expliquera la procédure et vous montrera comment tout fonctionne. Une technologue en électrophysiologie placera des électrodes EEG à votre cuir chevelu avec une sorte de colle. Vous aurez les électrodes 24h/24 collées sur la tête. Ces électrodes sont reliées par un câble à un appareil enregistreur. Ce câble est très long et vous permet de vous déplacer dans la chambre. Vous ne pouvez cependant pas sortir de la chambre sauf pour des examens demandés par votre neurologue.

Bon à savoir

- Lavez-vous les cheveux avant votre admission mais ne mettez pas de revitalisant, de fixatif ou de gel.
- Vous ne pouvez pas mâcher de gomme, cela pourrait brouiller l'enregistrement.
- Il est interdit de fumer ou de vapoter à l'hôpital. Il sera possible de vous faire prescrire un timbre de nicotine.
- Vous ne pourrez pas prendre de bain. L'hygiène se fera au lit ou au lavabo.
- Il n'y a pas de caméra dans la salle de bain pour préserver votre intimité.
- Si possible, demandez à un membre de votre famille ou à un ami de rester avec vous. Il est particulièrement important pour les personnes avec des limitations et les personnes ayant des crises convulsives, d'avoir quelqu'un avec eux en tout temps. Aussi, si vous êtes incapable de reconnaître que vous avez une crise, votre accompagnateur pourra appuyer sur le bouton d'enregistrement à votre place.
- Apportez vos médicaments dans un contenant correctement étiqueté (étiquette de la pharmacie) ou Dispill.
- Apportez des vêtements confortables. Assurez-vous que vos chandails soient avec boutons ou fermeture éclair en avant. Vous serez incapable d'enfiler vos vêtements par la tête en raison des fils.
- Apportez vos articles de toilette, oreillers préférés, couvertures et autres.
- Apportez des choses pour vous distraire telles que des livres, des puzzles, un jeu de cartes, DVD, tablette, ordinateur portable, etc.

Durée de l'hospitalisation

L'hospitalisation est en moyenne de 5 à 7 jours, mais cela peut varier d'une personne à l'autre. Nous ne pouvons pas vous dire la durée exacte du séjour, car cela dépend du nombre de malaises enregistrés et des résultats de l'EEG.

Durant l'hospitalisation

Pour être certain d'enregistrer des malaises, après en avoir discuté avec votre neurologue, il est possible qu'on essaie d'en provoquer.

Pour y parvenir, on peut :

- Réduire votre médication pour l'épilepsie;
- Vous priver de sommeil;
- Vous faire faire de l'exercice sur vélo stationnaire.

Pendant votre séjour, il se peut que vous passiez d'autres tests pour nous aider à mieux diagnostiquer vos malaises. Votre neurologue vous en avisera.

À la fin du séjour

Vous allez revoir l'équipe traitante qui vous expliquera les résultats des tests et un ajustement de votre médication pourrait être fait.

Communiquez avec votre infirmière de la clinique d'épilepsie pour prendre rendez-vous avec votre neurologue traitant.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes, n'hésitez pas à nous contacter à la clinique d'épilepsie 418 649-5980.

